



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.5/2009/6
29 juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports

Vingt-deuxième session
Genève, 8 et 9 septembre 2009
Point 11 de l'ordre du jour provisoire

**ÉVALUATIONS BIENNALES ET NOUVEAU PROGRAMME
DE TRAVAIL (2010-2014)***

Note du secrétariat

I. MANDAT

1. Comme l'avait demandé la Commission en 2004, et qui avait été réaffirmé en 2005 en vertu de la réforme de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), les comités sectoriels sont tenus de procéder à une évaluation périodique de leurs sous-programmes respectifs (E/ECE/1434/Rev.1). Le Comité des transports intérieurs a décidé d'examiner son programme de travail tous les deux ans, comme cela devrait être le cas de ses organes subsidiaires. Le prochain examen aura lieu en février 2010 (ECE/TRANS/200, par. 119). Le présent document sert de base de discussion et de fondement aux propositions que fera le Groupe de travail et qu'il transmettra au Comité des transports intérieurs à sa soixante-douzième session (23-25 février 2010).

* La Division des transports de la CEE soumet le présent document après l'échéance officielle.

II. ÉVALUATIONS BIENNALES

A. Objectif

2. L'évaluation fait partie intégrante d'une gestion efficace axée sur les résultats, au même titre que la planification, la budgétisation et le suivi. Elle est une source d'information essentielle pour appuyer des choix de gestion appropriés.

3. Les pays membres de la CEE, qui font de la transparence et de l'efficacité de la gestion des programmes une priorité, ont décidé à leur session annuelle de 2004 de donner plus de poids à l'évaluation comme outil de gestion des activités de la Commission. Les comités sectoriels, et par conséquent le Comité des transports intérieurs, ont donc été priés de procéder à des évaluations biennales de leurs sous-programmes respectifs et de tenir compte des résultats de ces évaluations dans la définition de leurs programmes d'activité. La réforme de la CEE intervenue en 2005 a accentué le rôle de cette approche (E/ECE/1434/Rev.1).

4. Les évaluations biennales des comités sectoriels seront l'occasion pour les pays membres de la CEE de travailler de concert avec le secrétariat pour examiner et réaffirmer, de façon continue, la «pertinence» des activités et des secteurs correspondants à la lumière des objectifs des sous-programmes. Les résultats de ces évaluations devraient contribuer à une gestion efficace des programmes à tous les niveaux en apportant des éléments attestant que les réalisations escomptées ont été accomplies, en définissant les domaines futurs d'action prioritaire, et en donnant la possibilité de procéder à des ajustements graduels et ponctuels. Ces résultats doivent aussi aider à mesurer plus précisément l'«impact» des activités.

5. De plus, ces évaluations donneront plus d'indications sur l'«efficacité» avec laquelle les différentes activités ou les secteurs correspondants ont permis des résultats contribuant aux objectifs et aux réalisations escomptées pour tel ou tel sous-programme. On attend qu'elles permettent aussi, éventuellement, de dégager des conclusions sur l'«efficacité» des produits, des activités et des modules, et de formuler ensuite des recommandations sur la façon d'optimiser les gains en améliorant l'utilisation des ressources disponibles.

6. Enfin, on s'attend à ce que les résultats des évaluations constituent, à l'avenir, le fondement nécessaire pour les phases ultérieures de la gestion des programmes, notamment afin de définir les priorités des sous-programmes et de réaffecter les ressources en conséquence.

B. Procédure

7. Les évaluations biennales prescrites ont été réalisées pour la première fois au cours de l'exercice 2008-2009. En février 2008, le Comité des transports intérieurs a passé en revue et approuvé les comptes rendus de réalisation, c'est-à-dire pour chaque groupe d'activités, une «réalisation escomptée» ainsi que des «indicateurs de succès» et les «mesures de résultat» connexes et il a fait observer qu'en 2010 il examinerait ces comptes rendus et les enseignements tirés et prendrait, le cas échéant, des mesures programmatiques (ECE/TRANS/200, par. 117 à 119).

8. Conformément à cette décision, le Groupe de travail devrait passer en revue ses comptes rendus de réalisation pour l'exercice biennal 2008-2009, examiner les enseignements qui en sont

ou ont été tirés et prendre si nécessaire des mesures programmatiques. Il devrait également décider si ces comptes rendus sont toujours appropriés pour la période 2010-2011 ou s'il y aurait lieu de les modifier compte tenu de nouvelles priorités ou de la modification de son programme de travail. Les propositions du Groupe de travail seraient examinées par le Bureau du Comité des transports intérieurs à sa prochaine session (30 novembre-1^{er} décembre 2009) puis transmises pour approbation par le Comité à sa soixante-douzième session (23-25 février 2010).

C. Examen des comptes rendus de réalisation pour 2008-2009 et propositions pour 2010-2011

9. On trouvera ci-après les comptes rendus de réalisation approuvés par le Comité des transports intérieurs pour le Groupe de travail au cours de la période de travail 2008-2009 (document informel du Comité des transports intérieurs n^o 11 daté du 14 janvier 2007). Le secrétariat a également inclus, en vue de leur examen par le Groupe de travail, les indicateurs de succès pour 2008-2009 (sur la base des résultats de 2008), ainsi que les objectifs nouvellement proposés pour 2010-2011.

Groupe d'activités: tendances et économies en matière de transport (notamment les liaisons Europe-Asie)

Réalisation escomptée

Amélioration de la compréhension par les États membres des grandes tendances et de l'évolution des transports dans la région de la CEE et renforcement de la coopération en matière de développement de liaisons des transports entre l'Europe et l'Asie.

Indicateurs de succès

a) Nombre de pays participant aux réunions et aux activités

| Mesures de résultats | Résultats 2008-2009 |
|---------------------------------|---------------------|
| Objectif: 2008-2009: 40 | 55 ¹ |
| Objectif proposé: 2010-2011: 40 | |

b) Niveau de satisfaction des participants quant à l'utilité des renseignements obtenus ainsi que des réunions et des activités, mesuré au moyen d'enquêtes.

| Mesure des résultats | Résultats 2008-2009 |
|----------------------------------|---------------------|
| Objectif: 2008-2009: 75 % | 80 % ² |
| Objectif proposé 2010-2011: 75 % | |

¹ Les 35 pays, les 10 organisations intergouvernementales et les 10 ONG qui ont participé aux activités du WP.5 en 2008.

² Pourcentage fondé sur les résultats du questionnaire distribué aux participants à la vingt et unième session du Groupe de travail (voir ECE/TRANS/WP.5/44, par. 26).

- c) État d'avancement de la création d'un mécanisme de coopération aux fins du développement des liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie

| Mesure des résultats | | Résultats 2008-2009 |
|----------------------|--|---|
| Objectif: | 2008-2009: Création du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie | Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie créé |
| Objectif proposé: | 2010-2011: Mise au point d'un mécanisme pour le développement de liaisons de transport Europe-Asie | |

10. La première mesure de résultat indiquée concerne la participation des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales mais non les projets d'autoroute transeuropéenne (TEM) et de chemin de fer transeuropéen (TER) de la CEE, le secteur privé et les milieux universitaires. La ventilation par activité en 2008 est la suivante: vingt et unième session du WP.5: 19 gouvernements, 3 organisations intergouvernementales, 4 ONG; Conférence de la CEE sur les liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays: 19 gouvernements, 7 organisations intergouvernementales, 5 ONG; deux premières sessions du Groupe d'experts sur les liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays: 9 gouvernements, 4 organisations intergouvernementales, 4 ONG; première session du Groupe d'experts sur les liaisons de transport Europe-Asie: 22 pays, 5 organisations intergouvernementales, 5 ONG. Les données relatives à la participation par activité ont été regroupées pour éviter qu'elles ne soient comptabilisées deux fois. Une mesure globale comparable pour 2009 sera établie par le secrétariat à l'issue de la vingt-deuxième session du WP.5 et de la deuxième session du Groupe d'experts sur les liaisons de transport Europe-Asie.

11. De même, la mesure du niveau de satisfaction en 2009 sera établie après évaluation du questionnaire distribué aux participants lors de la vingt-deuxième session du WP.5. L'objectif restant pour 2008-2009, c'est-à-dire la création du Groupe d'experts sur les liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays a été pleinement atteint en septembre 2008 à la faveur de la première réunion du Groupe.

12. Le Groupe de travail souhaitera peut-être approuver ses réalisations escomptées, les indicateurs de succès et les mesures de résultat pour 2010-2011, ou les modifier, selon qu'il convient.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL

13. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et adopter son programme de travail pour la période 2010-2014. Par souci de faciliter le débat, le secrétariat a établi un projet de programme inspiré du programme de travail approuvé par le Groupe de travail à sa dix-neuvième session (TRANS/WP.5/42, par. 24) et par le Comité des transports intérieurs à sa dix-septième session en février 2008 (ECE/TRANS/196). Les modifications proposées sont indiquées **en gras** (texte à ajouter) ou ~~barrées~~ (texte à supprimer).

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2008-2014

ACTIVITÉ 02.1: TENDANCES ET ÉCONOMIE DES TRANSPORTS

Examen des tendances générales de l'évolution et de la politique des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports Priorité: 1

Exposé succinct: Examen des tendances générales de l'évolution des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports, y compris le développement des transports dans la région méditerranéenne et échange d'informations sur ces questions.

Travail à faire: Le Comité et le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) envisageront et entreprendront les activités ci-dessous:

ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) Étude des aspects économiques des transports compte tenu: i) du processus d'intégration en cours dans la région de la CEE; ii) des réformes en cours dans les pays membres, en suivant l'évolution actuelle du secteur des transports afin de recenser, d'encourager et de faire connaître les exemples positifs pour le développement des transports.

Résultats escomptés: Rapport sur l'évolution des transports tous les cinq ans (2012). Priorité: 2

- b) Examen périodique des faits nouveaux importants intervenus dans la politique des transports intérieurs des pays membres de la CEE, afin de rendre plus transparente l'évolution à moyen terme et à long terme des transports. Le Groupe de travail (WP.5) examinera toutes les décisions, d'ordre général ou particulier, récemment prises dans les pays membres, qui devraient avoir des incidences sur l'organisation des transports, et tiendra compte des conclusions auxquelles on sera parvenu dans les réunions internationales, en mettant l'accent sur les points saillants de l'évolution des transports.

Résultats escomptés: Rapports sur les faits nouveaux dans les transports intérieurs des pays membres (tous les cinq ans; prochain rapport: 2012). Priorité: 1

- c) Suivi de l'évolution des corridors de transport paneuropéens, en coopération avec la CE.

Résultats escomptés: Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des corridors de transport paneuropéens (2008-2010). Priorité: 1

- d) Étude de la relation réciproque entre, d'une part, les accords CEE en vigueur (AGR, AGC, AGTC et son protocole, AGN) et les projets CEE en cours (TEM, TER) et, d'autre part, la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, afin:

- D'indiquer les grands itinéraires internationaux dont il faut envisager la réfection et la modernisation, en définissant des priorités et un calendrier compte tenu des segments des réseaux affectés par des goulets d'étranglement et des liaisons manquantes;
- D'évaluer le coût de ce plan d'infrastructure et de faire des suggestions pour son financement.

Résultats escomptés: Rapport bisannuel sur un système européen cohérent d'infrastructures de transport international (~~2008~~**2010**). Priorité: 1

- e) ~~Poursuite de l'élaboration des éléments~~ **la mise en œuvre** du programme de travail commun CESAP-CEE sur le développement des liaisons de transport terrestre entre l'Europe et l'Asie ainsi qu'analyse des conclusions des réunions internationales sur la question du **Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie**.

Résultats escomptés: Rapport sur les liaisons de transport Europe-Asie (~~2008~~**2012**). Priorité: 1

- f) Dispositifs de financement de l'infrastructure de transport.

Résultats escomptés: Rapport sur les expériences nationales (**2011**). Priorité: 1

- g) Mise en place d'un encadrement efficace pour l'entretien et l'exploitation des infrastructures de transport, de façon à optimiser les nouveaux investissements nécessaires (en rapport avec le développement du concept de qualité des services). Priorité: 2

Résultats escomptés: Rapport sur la qualité des services de transport (~~2008~~**2013**).

- h) Amélioration de la coordination et de l'intégration intermodales en vue d'établir un système de transport européen **équilibré durable**, y compris les activités relatives aux ports maritimes en tant que nœuds de communication importants pour les changements de mode de transport. **Rapport sur les liaisons entre les ports maritimes (2010)**. Priorité: ~~2~~ **1**

- i) Assistance relative à l'adaptation institutionnelle de l'administration d'État et des entreprises de transport à l'économie de marché, y compris grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale CEE pour l'assistance aux pays en transition (TFACT)^a.

Résultats escomptés: ~~Rapport~~ **Document** annuel **informel pour information** (~~2008~~). Priorité: 1

- j) Renforcement de la coopération avec le Centre méditerranéen d'études et de formation en matière de transport, pour permettre à tous les pays de la CEE de bénéficier des activités menées à bien, y compris l'organisation d'ateliers. Le Groupe de travail analysera aussi l'évolution des transports dans le bassin méditerranéen et la région de la mer Noire et examinera des informations sur la liaison fixe Europe/Afrique à travers le détroit de Gibraltar.

Résultats escomptés: Rapport annuel sur les activités du Centre d'études et de formation (~~2008~~). Priorité: 2

Résultats escomptés: Rapport bisannuel sur l'état d'avancement de l'analyse de la liaison fixe Europe/Afrique à travers le détroit de Gibraltar (prochain rapport: ~~2009~~ **2012**). Priorité: 3

^a Une liste détaillée de sujets est reproduite dans le document TRANS/1999/11.

ACTIVITÉS DE DURÉE LIMITÉE

- a) Comme suite à la Conférence sur les transports et l'environnement: conception et réalisation de programmes visant à créer des réseaux attrayants, en prenant en compte des éléments tels que l'intermodalité, l'interopérabilité et l'utilisation de véhicules respectueux de l'environnement^b.

^b En plus de l'élément ci-dessus, le Groupe de travail souhaite être associé aux activités relatives aux transports et à l'environnement, notamment en ce qui concerne la mise au point de méthodes communes pour la création de bases de données, la mise en œuvre de programmes scientifiques, l'assistance aux pays en transition, la formulation de directives sur l'environnement, les coûts externes et l'analyse des questions liées à la protection des zones sensibles (voir aussi les éléments I c), d), g), h), III e), et IV c) et f) du Programme commun d'action).